ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DES 11 ET 18 JUIN 2017

9° circonscription de l'Isère

JE M'ENGAGE

- À PARTICIPER assidûment aux travaux législatifs.
- RENDRE COMPTE régulièrement aux habitants de la circonscription.
- À ME CONSACRER exclusivement à mon mandat de député.
- **RENDRE PUBLIC** mon casier judiciaire.
- PUBLIER chaque année ma déclaration d'intérêts et de patrimoine.
- À N'EMBAUCHER aucun membre de ma famille.
- À RENDRE PUBLICS le nom, la fonction et le salaire de mes collaborateurs.
 - À TENIR À DISPOSITION de tous l'état de toutes mes dépenses
- À N'ACCEPTER aucun cadeau de la part de particuliers, d'entreprises ou de groupes d'intérêts.

Ce quinquennat doit être utile à la France. J'y contribuerai dans un esprit constructif et dans la fidélité à mes convictions.



CHOLAT **Patrick**

3 enfants, je travaille Né en 1958 à Voiron modeste, père de dans une famille dans l'industrie depuis 34 ans.

du Pays Voironnais chargé de la gestion ans. Mes actes et les convictions qui me au service de mes concitoyens, au sein Je me suis engagé guident, me situent clairement au sein d'une gauche citoyenne, écologiste et d'associations, pour créer une Maison depuis 9 ans et j'ai été vice-président étiquette, je suis Maire de La Buisse responsable des déchets pendant 6 des jeunes et de la culture... Sans

Nous devons tout faire pour que nos enfants puissent vivre mieux que nous.



BONNETON Michèle

confiance, je vous en Enfant du pays, j'ai été votre députée vous m'avez fait depuis 2012,

Crédit photos : Lucien Tavarès

a permis de travailler remercie: cela nous

renouvellement je n'ai pas souhaité être mêmes valeurs et les mêmes pratiques efficacement ensemble. Au nom du Patrick Cholat, nous partageons les Je suis heureuse d'accompagner démocratiques et de proximité. à nouveau candidate.

Vu les candidats - Imprimerie Fabrègue

énergie pour notre territoire et pour Nous travaillerons avec coeur et

Députée sortante, suppléante

POUR UNE MAJORITÉ DE GAUCHE RASSEMBLÉE

HUMANISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

ILS NOUS SOUTIENNENT:

Michel AYMARD, Laurence BÉTHUNE, Alex BRICHET-BILLET, Alain DEZEMPTE, Jean-Yves DHERBEYS, Jean DUCHAMP, Olivier FEUGIER, Patrice FERROUILLAT, Arlette GERVASI, Amélie GIRERD, Bernard GRINDATTO, Antoine MOLINA, Joël O'BATON, Georges PELLETIER, Aude PICARD WOLFF, Michèle RIVASI, Henri-Jacques SENTIS,

indré VALLINI, Robert VEYRET... La suite sur cholat 2017.fr





Candidature citoyenne soutenue par







cholat2017.fr 🚹 Patrick Cholat 💟 @PatrickCholat



DES SERVICES PUBLICS EFFICACES ET PROTECTEURS

- Assurer des services publics de proximité pour tous sur notre territoire. NON à la réduction du nombre de fonctionnaires.
- Combler les fractures territoriales : numérique, déplacements, logements, accès aux soins.
- Pour la justice fiscale, lutter contre l'évasion et la fraude (plus de 60 milliards d'euros par an).
- Assurer l'accès à la santé et aux soins partout, pour tous avec un investissement massif pour les hôpitaux.
- Aider au maintien à domicile des personnes âgées et revaloriser le minimum vieillesse.
- Mettre en place une vraie politique d'inclusion des personnes en situation de handicap et revaloriser leur allocation.
- Pour plus de sécurité, agir sur les moyens et la prévention, maintenir les gendarmeries en milieu rural, rétablir la police de proximité, mieux organiser les services de renseignement, renforcer les moyens de la justice.

DE L'AMBITION POUR L'ÉDUCATION ET LA CULTURE

- Plus de place à la culture pour que tous les jeunes aient envie de devenir lecteurs, cinéphiles, acteurs
- Développer l'éducation populaire.
- Préserver les écoles en milieu rural.
- Seuil maximum de 25 élèves par classe à l'école et 12 dans les zones prioritaires.
- Un service public de réussite scolaire.
- Revaloriser le métier des enseignants.
- Favoriser l'alternance et l'apprentissage.
- Favoriser les projets culturels locaux pour un mieux vivre ensemble.
- Défense du statut des intermittents du spectacle.
- Création d'un statut de l'artiste.

NOTRE CIRCONSCRIPTION RICHE DE SA DIVERSITÉ

DIVERSITÉ de ses habitants, de ses habitats (villes, bourgs, villages), de ses paysages entre plaine et montagne, de ses activités économiques (industrie, tourisme, agriculture, artisanat, PME/TPE, activités libérales...), de ses activités sportives et culturelles.

Dans tous ces domaines, de nombreuses initiatives associatives, publiques ou individuelles sont lancées. Je les soutiendrai en étant présent sur le terrain et à l'écoute de toutes les citoyenes, de toutes les citoyens, de toutes les forces vives de la circonscription.

ET AUSSI:

- RÉORIENTER le projet européen pour une EUROPE PROTECTRICE, plus sociale, démocratique et écologique.
- LUTTER contre le dumping social.
- RENOUVELER la démocratie, en particulier en sollicitant les citoyens au sujet de lois.
- DÉFENDRE la laïcité et promouvoir les valeurs républicaines.
- DÉFENDRE les solidarités dont le système de retraite par répartition.
- ÉLABORER une grande loi pour reconnaître le caractère spécifique de la ruralité.

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, CRÉER DES EMPLOIS

- Encourager l'économie sociale et solidaire, créatrice d'emplois non délocalisables.
- Garantir l'égalité salariale femmes/hommes.
- Augmenter les bas revenus, redonner du pouvoir d'achat.
- Soutenir l'activité et la relocalisation de l'économie, aider spécifiquement les PME/TPE.
- détachés ».

Agir pour la révision de la directive « Travailleurs

- Code du travail: NON à la modification par ordonnances, respecter les partenaires sociaux.
- Porter l'effort de recherche et développement à 3 % du Produit intérieur brut.
 Droit aux allocations chômage pour tous, intégrer le
- Régime Social des Indépendants au régime général.

 Imposer les circuits de proximité dans la restauration collective publique.
- Favoriser l'installation d'agriculteurs.
- Défendre nos productions locales : noix de Grenoble, Saint-Marcellin, Bleu du Vercors... Je m'opposerai à la ratification de traités comme le CETA actuel.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- Lutter contre le changement climatique.
- Créer 1 million d'emplois par la transition énergétique.
 Rénovation des logements, transports en commun et véhicules propres, modes doux de déplacements...
 - NON à l'extraction du gaz de schiste.
- 50 % d'énergies renouvelables en 2025 dans la production électrique ; 100 % d'énergies renouvelables en 2050
- Interdire les perturbateurs endocriniens et les remplacer par des produits non dangereux.
- Pour une fiscalité plus verte (pollueur payeur), plus sociale et plus juste.
- Garantir la préservation des biens communs vitaux (eau, air, biodiversité...).